

Magazine  
municipal  
d'information  
de  
Chevannes



91 750

---

**n° 10**

Édition d'automne

Octobre 2017

---

# L'ÉCHO

ÉDITION D'AUTOMNE

## *Chevannais*

Gratuit



MAIRIE DE CHEVANNES  
2 rue du parc, 91750 CHEVANNES  
01 64 99 70 04 | [www.chevannes.fr](http://www.chevannes.fr)

## > sommaire

> action municipale	4
<b>Politique d'urbanisme</b>	
> Politique : Investir pour l'avenir	
> Urbanisme : les soutiens financiers des tutelles	5
<b>Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)</b>	
> Le PLU de Chevannes est applicable	
<b>Aménagement de la commune</b>	6
> Un nouveau groupe scolaire rassemblé et cohérent	
<b>Travaux</b>	
> Les nouveaux ateliers municipaux	
> Le cimetière	7
> Le Rond-point de l'Aqueduc	
> L'éclairage public	8
> Les travaux d'été dans les écoles	
> Grand nettoyage d'été	
<b>Conseil municipal</b>	9
> Le Conseil municipal des jeunes (CMJ)	
> vivre ensemble	10
<b>Les chantiers citoyens</b>	
> Chantier "Essonne Verte, Essonne propre"	
<b>Loisirs</b>	
> Les mardis du Pigeonnier	
<b>Culture</b>	11
> En mars 2017	
>> Le Voyage Communal	
>> Le printemps des contes	
> En juin 2017	12
>> La fête communale dans la joie et la chaleur de l'été !	
> En septembre 2017	
>> Le Forum des associations	
>> Les journées européennes du Patrimoine	
> En octobre 2017	
>> La semaine Bleue	
> En décembre 2017	
>> Du nouveau pour Noël	
> En septembre 2018	
>> Commémoration	
> Notre histoire : Le coq de Saint Symphorien m'a raconté	13
<b>CCAS</b>	
> Le CCAS vous informe	
<b>Vie Civile</b>	
> Point d'apports volontaires (PAV)	
> Déchetterie mobile	
> avec les jeunes	14
<b>Scolaire et périscolaire</b>	
> Rythmes scolaires – Consensus pour l'école	
> Rentrée sereine à la maternelle de "La Plaine"	
> En fin d'année, l'école du Centre présente une pièce de théâtre.	
<b>Les jeunes agissent</b>	15
> Les chantiers jeunes citoyens - SIREDOM et SIARCE	
> Chantier BRISFER : Du 24 au 28 juillet 2017	
> Chantier SIARCE : Du 31 juillet au 04 août 2017	
<b>Accueil (ACM) Centre de loisirs</b>	16
> informations générales	17
<b>Aménagement du territoire</b>	
> La Desserte du Val d'Essonne	
> Transport de déchets inertes	
<b>Vie courante</b>	
> Médiathèque	
> Du nouveau pour vos cartes d'identité	18
<b>État civil</b>	
> Ils sont arrivés parmi nous	
> Ils nous ont quittés	
> Ils se sont dit oui	
> à vos agendas	19

> *édito*

## *Madame, Monsieur,*

L'été 2017 nous laisse un goût amer avec notamment :

- Les incendies qui se sont déclarés dans certaines régions du Sud de la France et en Corse. A ce titre, je tiens à rendre hommage à nos pompiers Essonnais qui sont partis soutenir tous leurs collègues dans le sud de notre pays.

- Les désastreux attentats en Catalogne (Barcelone, Camprils) orchestrés par des assassins fanatiques qui ont tué, qui ont mutilé et qui vont faire souffrir des familles endeuillées.

- Et puis IRMA qui a ravagé les îles de Saint Martin et de Saint Barthélemy. Même si les activités reprennent peu à peu, comme il se dit souvent : la vie continue ! Malgré cette actualité morose et catastrophique, les vacances sont finies pour la plupart d'entre nous et j'espère qu'elles vous ont été profitables et reposantes.

La rentrée « chez nous » ? Elle s'est faite sans accroc. Comme je l'ai écrit à tous les parents d'élèves, nous travaillons sur une modification des rythmes scolaires pour la prochaine année scolaire.

Sur le plan social et économique, la volonté de l'Etat est de continuer à demander plus aux collectivités tout en réduisant leurs dotations budgétaires (DETR, FSIL\*)... et d'exiger d'elles, avec arrogance, plus de services publics, plus d'investissement local et tout cela en annonçant la suppression de la taxe d'habitation, la

suppression des contrats aidés, la suppression des aides parlementaires et indirectement les aides à la Région, au Département et aux autres institutions au service des Chevannais (PNR, EPCI ...)

Bref, restreindre l'action des communes et particulièrement des villages ruraux est une politique loin d'être parvenue à son terme. J'avoue être comme beaucoup de mes collègues, en totale opposition avec cette nouvelle politique qui trahit et méprise la vie locale.

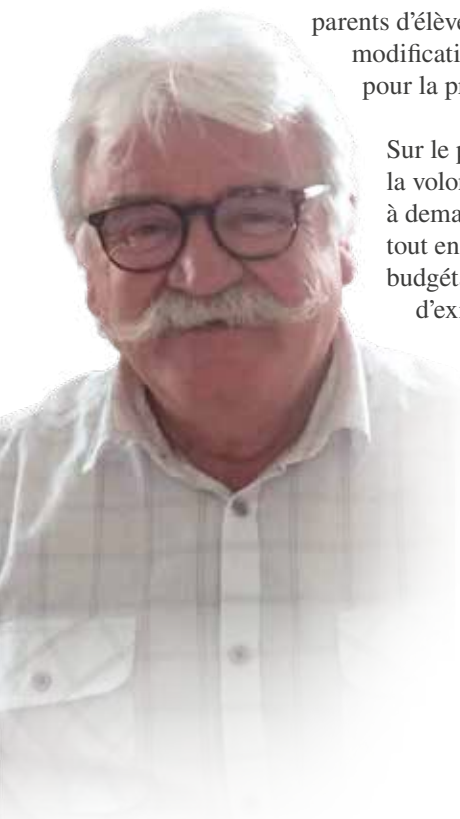
Alors, plus que jamais avec mon équipe, nous restons et resterons déterminés et vigilants pour continuer de mener à bien nos missions. Néanmoins, la rentrée de septembre me permet enfin de vous annoncer plusieurs grands rendez-vous, l'Inauguration des ateliers municipaux, la cérémonie officielle du 11 novembre et les festivités du mois de décembre : marché de Noël, bourse aux jouets, concours de maisons décorées et la soirée du 31 décembre organisée par l'association JTT en partenariat avec la municipalité.

Je termine en souhaitant une bonne rentrée à tous les élèves de la commune tous cycles confondus et à leurs parents, ainsi qu'aux enseignants. J'associe également le personnel communal qui travaille au sein des écoles.

N'oublions pas, non plus, les associations Chevannaises qui reprennent peu à peu leurs activités !

*Bien à vous,*

*Jacques Joffroy  
Maire de Chevannes*



> **action municipale**

## Politique d'urbanisme

### > Politique : Investir pour l'avenir

Le bâtiment de la cour des Seigneurs (ancien bâtiment accueillant les associations de 4X4), dont la toiture n'a jamais été réhabilitée, prend l'eau et sa charpente se détériore dangereusement. Le mur, côté portail, commence à s'écrouler en raison d'importantes infiltrations survenues au fil des années. Ce bâtiment n'a jamais été entretenu auparavant et il se dégrade fortement et de plus en plus rapidement.

Combien de temps cet édifice, dans un tel état, peut-t-il encore tenir ? Il subsiste un véritable risque. Si certains prétendent le contraire, ils ont tort !

Pour la municipalité, vis à vis de la sécurité et du nombre important de personnes qui passent au cours de l'année devant ce bâtiment (entrée SOS médecins et Médi-centre), il était urgent de trouver une solution.

Deux options sont possibles : le démolir entièrement ou le réhabiliter.

- Coût de la démolition, évacuation des déchets, et remise en état des lieux : 200 000 € (Il n'existe pas de subvention pour ce type de travaux).
- Coût de la rénovation (toiture, charpente, murs, cloisons intérieures, aménagements, électricité et réseaux, plomberie et ravalement) : 600 000 €.

Certes, c'est une somme, mais le maire estime que cette polémique véhiculée par certains est née du fait que les critiques ne tiennent pas compte des subventions qui ont été allouées :

- 259 000 € - Contrat Départemental/ Région
- 22 000 € - Réserve Parlementaire, (c'est la dernière fois)
- 140 574 € - TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte)
- 15 000 € - PNR
- 30 000 € - Contrat Leader (Européen)

Soit une aide financière totale de 466 574 euros. Il restera alors 133 426 € à la charge de notre commune. Autrement dit, ce bâtiment communal coûtera moins cher à rénover qu'à démolir !

ABANDONNER le projet de réhabilitation, est un vœu formulé par certains.

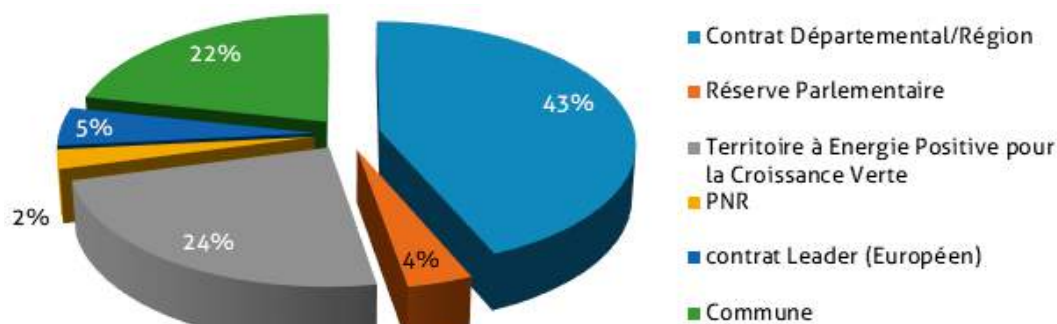
Le projet en discussion depuis deux ans consiste à sauvegarder notre patrimoine en restaurant un bâtiment communal et à répondre à l'évolution démographique. En effet le manque de salles, pour accueillir l'ensemble des activités qui existent et se développent dans la commune, se fait déjà cruellement ressentir.

Le maire rappelle que le projet de restauration a été voté par la majorité, à l'unanimité et que les 4 membres de la minorité ont préféré s'abstenir ou voter contre.

« C'est un investissement pour l'avenir » énoncent les élus de la majorité.

Il faut préciser que la rénovation de cette nouvelle salle municipale n'aura pas d'influence sur les impôts.

La collectivité y gagnera un équipement communal supplémentaire qui ouvrira de nouvelles possibilités aux acteurs de la vie locale que sont les écoles, les associations, etc...



Les rumeurs fausses et stériles n'ont pas lieu d'être...

La municipalité espère qu'après ces explications, le calme reviendra dans le village, et que les études pourront se poursuivre normalement et sereinement pour se terminer d'ici la fin de l'année 2017.

En conclusion, notre politique d'investissement pour l'avenir, sans augmenter les impôts, est la meilleure solution pour notre commune !





## > Urbanisme : les soutiens financiers des tutelles

Les annonces faites par le Gouvernement présagent de grandes difficultés financières pour les communes ; notamment pour les communes rurales qui reçoivent ou vont recevoir de nouveaux habitants au regard de la Loi ALUR de novembre 2016. Soit la création obligatoire de 25% de logements locatifs pour l'ensemble des communes.

Par exemple, les communes voisines de Mennecy devront respecter cette obligation. Cela étant pour notre commune, la situation locative actuelle est à hauteur d'environ 21%. Ce qui nous amène à rester sereins pour lancer des programmes de construction qui nécessiteront des études de faisabilité, voire d'évolution démographique, de choisir les bons partenaires et d'assurer les services existants à ce jour.

Oui, mais ...

- L'Assemblée Nationale, le Sénat => plus d'aide financière, à compter du 01/01/2018,
- La Taxe d'habitation (Impôts Locaux) reversée aux communes => supprimée pour 80% des foyers,
- Les Dotations de l'Etat => disparues depuis 2015 dans les dix milliards d'économie obligatoire
- Le Fond de soutien à l'investissement local => vers une suppression progressive
- Les Régions, les Départements => des aides à minima versées par l'Etat,
- Les Parcs Naturels => des aides à minima versées par les Régions et les Départements,
- La Fondation Patrimoine, Le Ministère de la Culture, Le Ministère de l'Environnement, le FEADER via le programme LEADER => en attente des informations en provenance de ces institutions

Peut-être le Père Noël entendra t'il Chevannes?

Bref, vous l'aurez compris, l'équipe municipale est consciente qu'elle devra tenir compte de ces tours de vis supplémentaires, s'adapter, être inventive tout en restant très vigilante.

## Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

### > Le PLU de Chevannes est applicable

Comme toutes les communes de la région Ile-de-France, Chevannes est appelée à se développer de façon significative dans les années qui viennent. Ce développement, conséquence inéluctable de la pression démographique, signifie une augmentation de la population qui nécessite une adaptation de l'urbanisme.

Il convient alors de se préparer à ces évolutions et de mettre en place, dès à présent, les schémas qui permettront de les maîtriser.

Le PLU est le document cadre qui doit permettre de piloter les changements et non de les subir.

Il doit aussi répondre aux contraintes issues de différents textes et règlements applicables à l'urbanisme dont les champs d'application ne sont pas rigoureusement identiques mais qui se superposent sur un certain nombre de points.

Rappelons les plus importants de ces textes :

- La loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové – 24 mars 2014) impose de densifier l'habitat en occupant les “dents creuses” (espaces disponibles au cœur des villes et villages). Elle fixe des limites draconiennes à la consommation des terres agricoles, quand elle ne l'interdit pas tout simplement.
- La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) demande à la Région d'élaborer un cadre prescriptif par rapport aux documents d'urbanisme (SCOT et PLU).
- Le Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF) fixe un cadre au taux d'accroissement de la population et tempère les tendances expansionnistes de projets immobiliers recherchant le seul profit financier. Néanmoins, la population Chevannaise devrait atteindre 2100 habitants à l'horizon 2030.
- La charte du Parc Naturel Régional du Gâtinais pose les règles relatives à l'environnement et au développement durable.
- Le règlement imposé par la gestion des eaux de la Nappe de Beauce.
- Le règlement de la société des Eaux de Paris (Aqueduc de la Vanne).

Le Plan Local d'Urbanisme de Chevannes s'est appuyé sur l'ensemble des lois et règlements pour en faire une synthèse applicable à notre commune, en fonction de nos choix d'orientations.

Il constitue un document cohérent à caractère strictement réglementaire.

En aucun cas, le PLU ne saurait se présenter comme un document de programmation.

Aujourd'hui le PLU de Chevannes a suivi toutes les étapes conduisant à son approbation finale.

Il constitue donc un document applicable qu'il faudra respecter pour toute opération d'urbanisme dans la commune.

Rappelons que le PLU de Chevannes est constitué de 11 documents, tous consultables en mairie.

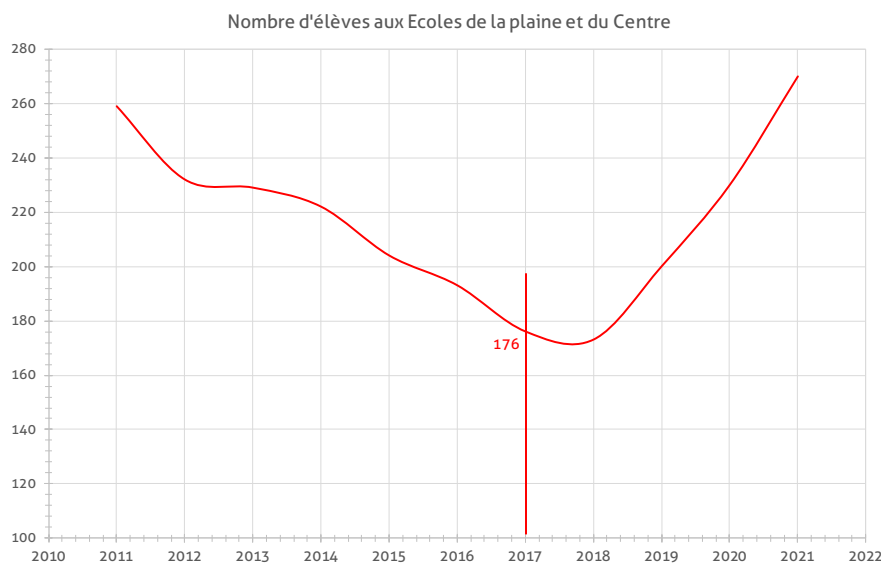
Les documents n°4 “Orientations d'Aménagement et de Programmation” et n°5 “Règlement” sont aussi consultables sur le site internet de la Mairie.

# Aménagement de la commune

## > Un nouveau groupe scolaire rassemblé et cohérent

Suite à l'accroissement démographique de la commune, évoqué précédemment, les effectifs d'enfants en âge scolaire vont inévitablement augmenter. Une analyse de l'évolution de ces effectifs nous a permis d'établir la courbe prévisionnelle suivante :

Evolution des effectifs scolaires de 2011 à 2017 et prévisions jusqu'à 2021 pour les écoles élémentaire et maternelle.



Face à ces évolutions, il apparaît clairement que les installations actuelles de l'école du Centre sont inadéquates.

- Vétusté des bâtiments et installations (pannes et incidents de fonctionnement récurrents qui demandent des interventions fréquentes des services techniques de la commune).
- Salles de cours installées dans des structures "provisoires" (bungalows) proches de leur date limite d'utilisation.
- Capacité insuffisante à l'horizon 2021 en fonction des effectifs prévus.
- Eloignement du restaurant scolaire, de la médiathèque et du plateau sportif.
- Accessibilité très médiocre pour les véhicules des parents amenant souvent des situations et des comportements à risques.

Aussi, pour répondre aux besoins d'accueil nous avons engagé des études pour un projet de Groupe Scolaire, dédié à l'école élémentaire, cohérent et adapté aux besoins à terme, à proximité de l'école maternelle. Ce projet permettra de regrouper en un site unique l'ensemble des activités scolaires et périscolaires. Il devra proposer un accueil satisfaisant, adapté

aux besoins, mettre fin à la dispersion de ces lieux, améliorer, de ce fait, la sécurité des enfants et supprimer les temps perdus en déplacements.

Des études préliminaires de sécurité ont été engagées et nous avons d'ores et déjà retenu d'imposer des critères de conception/réalisation conformes aux exigences de développement durable.

- Application des règles imposées par la classification TEP-CV (Territoire à Energie Positive et Croissance Verte) impliquant par exemple le choix de matériaux bio-sourcés.
- Respect de la charte du PNR
- Eclairage basse énergie
- Chauffage classé HQE (Haute Qualité Environnementale)
  - Restauration scolaire fondée sur des circuits courts et des approvisionnements locaux.

En fonction des conditions posées, il convient maintenant d'établir une spécification de programme, fondée sur une expression de besoin claire et concertée. Cette expression de besoin sera issue du travail d'une Commission "Groupe Scolaire" rassemblant des représentants du Conseil municipal, des enseignants et des parents d'élèves que nous entendons mettre en place très prochainement.

Dates clés envisagées pour le calendrier directeur de cette opération :

- Fin 2017 – début 2018 : Travail de la commission - Définition des besoins puis d'une programmation.
- Courant 2018 : Sur la base du programme retenu, choix d'un maître d'œuvre/architecte
- 2019 : Avant-projet définitif - Dépôt du permis de construire – Mise en place des marchés de travaux.
- 2020 : Début des travaux
- 2021 : Rentrée dans la nouvelle école

Dès que les études de faisabilité auront suffisamment progressé et qu'une esquisse crédible sera établie, il est prévu de présenter ce projet, lors d'une réunion publique, pour échanger des idées et faire progresser le programme, avec les personnes soucieuses de la qualité d'accueil et de la sécurité des enfants, afin d'offrir une scolarité dans les meilleures conditions possibles.

## Travaux

### > Les nouveaux ateliers municipaux

Les travaux de construction ont débuté en septembre 2016 pour se terminer en juin 2017.

Ce bâtiment, à ossature en bois, est doté d'un dépôt avec une mezzanine pour le stockage du matériel, d'un bureau, de locaux de services, de vestiaires et d'une salle de vie pour le personnel.

La conception et la réalisation des ateliers municipaux répondent à l'expression de besoin exprimée par les utilisateurs, elles offrent un espace de travail conforme aux règles de sécurité, aux normes de salubrité et aux standards en matière de logistique.

Les exigences inscrites dans le cahier des charges initial correspondaient aux objectifs exprimés afin de mettre en place des conditions de travail satisfaisantes pour les agents des services techniques, d'offrir des espaces de stockage adaptés, de rassembler tout le matériel en un lieu unique, de stationner les véhicules techniques dans un espace clos et couvert, d'informatiser les ateliers et de mieux intégrer les questions environnementales (traitement des déchets, récupération des matériaux, meilleure maîtrise des énergies et des carburants...).



En septembre, les 5 agents du Service Technique, garants de notre cadre de vie au quotidien, ont débuté leur installation intérieure.

L'inauguration des ateliers municipaux aura lieu le samedi 25 novembre à 16h30, en présence du Président du Conseil Départemental, du Président la Communauté de Commune du Val d'Essonne et du Député. Les Chevannaïses et Chevannaïses sont tous conviés à cette cérémonie.

## > Le cimetière

Une petite parcelle bordée d'un épais mur de pierre niché à quelques encablures de l'église Saint Symphorien, bordée d'un immense champ, à quelques mètres du monument aux morts, c'est le cimetière de Chevannes.

Il abrite le repos d'anciens habitants de la commune. La volonté de la municipalité est de maintenir ce lieu, paisible et propre. Mais, la réglementation qui impose aux collectivités territoriales de ne plus utiliser de produits phytosanitaires ajoute une considérable

difficulté à nos agents d'entretien. C'est à l'aide de râtaux, de binettes et de pelles, que les hommes du service technique ont procédé au désherbage mécanique du cimetière, tâche très consommatrice de temps.

La subvention demandée à l'Etat dans le but de modifier l'entrée et les allées en les revêtant d'enrobé, nous a hélas été refusée. Ce projet est reporté.

Nous allons donc augmenter le nombre de passages des agents municipaux en supplément du traitement quotidien des espaces verts de la commune. Ce ne sera peut-être pas parfait mais la municipalité va multiplier ses efforts tout en persistant à préserver l'environnement.

En fin d'année, le PNR va octroyer à la commune 25 m<sup>2</sup> de sédum que nous placerons au cimetière sous le contrôle et les conseils avertis des techniciens du Parc. Nous nous proposons d'inscrire au budget 2018, une première phase de réhabilitation des accès vers les sépultures.

## > Le Rond-point de l'Aqueduc

Après l'étude des fuites d'eau dans les profondeurs de ce rond-point et après de longs mois de travaux, les 7 vannes ont été changées par VEOLIA.

Il a ensuite été restructuré et un nouveau décor y a été implanté. Une charrue a été placée au sommet. Cette charrue fut autrefois un instrument de travail de l'une des fermes de Chevannes. Elle constitue un symbole de l'activité agricole de notre village et manifeste son identité de commune rurale du Gâtinais.

Parallèlement à ces travaux, nous avons saisi le Parc Naturel Régional du Gâtinais pour une étude de réalisation paysagère et nous avons constitué un dossier de demande d'aide financière. Cette aide nous a été accordée par le Parc à hauteur de 12 000 €.

Aujourd'hui, la vision que nous avons sur ce rond-point d'entrée de ville ne correspond pas vraiment à notre attente. En effet la couverture végétale de type « sédum » sensée être sans entretien, nécessite une pose très particulière. Ce sédum qui conjugue plusieurs couleurs en fonction des saisons (Bleu, vert et rose) doit être

posé sur un lit minéral.

Or l'entreprise qui a réalisé cette pose n'a pas suivi rigoureusement la procédure applicable et des herbes « folles » se sont développées dans le sédum, les conditions climatiques ont, par ailleurs, aggravé la situation.



Il s'ensuit aujourd'hui une charge supplémentaire pour nos agents techniques qui auront la tâche d'entretenir régulièrement cette couverture végétale ainsi que les plantations du pourtour du rond-point.

## > L'éclairage public



Deux dossiers de demandes d'aides financières ont été déposés au Parc Naturel Régional pour substituer les lampadaires « boules » du Bois Verger et de « la Beauceronne ». Nos dossiers ont été retenus en Commission « Energie » et par le Comité Syndical du PNR.

## > Les travaux d'été dans les écoles

C'était l'une des priorités du programme de l'équipe municipale : réaliser, pendant les vacances scolaires, de nombreux travaux de mise en conformité et de propreté dans les écoles. Les services techniques de la mairie profitent des grandes vacances pour effectuer ces travaux importants au sein des bâtiments.

Chaque été depuis 2014, de nombreux chantiers sont menés dans les locaux scolaires, pour un meilleur confort, apprécié par les élèves et les enseignants. A l'école du Centre, cette année, dans le cadre des actions concernant la sécurité, la vérification de tous les luminaires et appareils électriques a été effectuée. Dans le domaine de la propreté, outre le grand nettoyage, la peinture, la réparation des sanitaires et des rampes extérieures ont été exécutées.

La classe, sous le préau, est de nouveau opérationnelle après des réparations de toiture effectuées par une entreprise spécialisée.

A l'école de la Plaine, la pose de porte-serviettes et de patères dans les sanitaires, la mise en place de coins pour la sécurité et la réparation de toutes les robinetteries ont été réalisés.

Les élèves et les enseignants ont trouvé à la rentrée de septembre, un espace plus sûr, plus sain et plus agréable à vivre.

## > Grand nettoyage d'été

Dans les lieux qui accueillent les enfants, le grand nettoyage de printemps... c'est l'été.

Pour la troisième année consécutive, la SAS POINTNETT renforce son partenariat avec l'ESAT de CHEVANNES (Etablissement d'aide par le travail situé route de Mennecy) pour les grands nettoyages de l'école du Centre. Le savoir-faire et le savoir être de l'ESAT sont des outils incontournables pour mener à bien nos missions.

Créée en 2015, la société compte aujourd'hui 7 salariés dont 6 d'entre eux sont actuellement sur un contrat CDI. Le but, à terme, est de pouvoir pérenniser des emplois vers le monde du travail. Des emplois de proximité qui permettent un développement local et une réactivité pour maintenir les locaux de notre commune en parfait état d'hygiène et de propreté.

Le mois d'août, c'est le moment où l'on peut nettoyer absolument tous les recoins de l'école. C'est la période la plus chargée. Et pour cause ! Durant l'été, chaque salle de classe est entièrement vidée de son mobilier pour permettre le lessivage des sols anciens ou le décapage et cirage des sols plastiques, le nettoyage des murs, des fenêtres et des portes ainsi que le nettoyage complet des chaises et des tables.

La mise au net de l'école terminée, l'équipe garantit aux enfants et aux enseignants un équipement propre lorsque l'heure de la rentrée a sonné.

Par ailleurs nous avons accueilli une jeune entreprise "Tranquil'I-T" pour assurer le nettoyage de la partie "ACM - L'Ile aux mômes". Elle a repris les activités de Chevannes Multi Services qui a fait valoir ses droits à la retraite. C'est le début d'une collaboration, que nous augurons longue et fructueuse, avec une jeune entreprise Chevannaïse.



# Conseil municipal

## > Le Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Le conseil municipal des jeunes 2017, animé par le maire adjoint en charge de la jeunesse s'est réuni 4 fois depuis le mois de janvier. Durant ces commissions de travail, les jeunes conseillers se sont investis cette année sur deux thématiques : La protection de l'environnement et la sécurité routière.

Ainsi, après une phase de sensibilisation à l'impact des déchets sur l'environnement, avec la découverte du temps plus ou moins long de biodégradation des matériaux (de quelques semaines à plusieurs centaines d'années !), le Conseil des jeunes a pris part à l'événement "Essonne Verte Essonne Propre" (campagne de nettoyage financée par le département) sur Chevannes le 17 juin 2017.

Concernant la sécurité routière, les jeunes conseillers travaillent aujourd'hui à l'organisation du permis piéton et/ou vélo pour la fin de l'année. Pour mener à bien cet événement, nous sommes soutenus par les services de la Gendarmerie Nationale qui nous proposent leur expertise en la matière. Laissons le programme se mettre en place et rendez-vous prochainement pour l'examen pratique...

Le Conseil municipal des Jeunes, est également un lieu d'échange, il permet aux jeunes de s'exprimer librement sur des thèmes variés et d'émettre des suggestions et des idées visant à faire évoluer positivement la commune. Le CMJ sera partie prenante de la cérémonie du 11 novembre.

L'appel aux candidatures des jeunes pour la mandature 2018 sera lancé prochainement. Bienvenue aux bonnes volontés !



> vivre ensemble

## Les chantiers citoyens

Au cours de l'été, notre commune a été le cadre de plusieurs "chantiers citoyens".

Rappelons qu'un chantier citoyen est une opération dont l'objectif est de sensibiliser la population à la protection de l'environnement, à la propreté et au respect du cadre de vie. Les participants à ces chantiers sont appelés à effectuer bénévolement diverses tâches, au bénéfice de tous, par exemple : ramassage des papiers et de débris, nettoyage de lieux sportifs et de loisirs, suppression des tags sauvages...

Ces chantiers, encadrés par des professionnels et qui rencontrent un vif succès, constituent une action de pédagogie et d'écologie, à destination de toutes les personnes et particulièrement des jeunes. Ils ne se placent pas dans le cadre d'un travail rémunéré.

Trois chantiers se sont déroulés au premier semestre :

- Essonne verte, Essonne propre entre le 1er week-end d'avril et le 1er week-end de juin, initié par le Conseil Départemental depuis 19 ans invite les citoyens de tous âges à venir "soigner" leur commune.
- Les deux autres chantiers sont destinés aux jeunes :
  - Chantier "Brisfer" mis en place par le SIREDOM, du 24 au 28 juillet 2017.
  - Chantier citoyen propreté proposé par le SIARCE du 31 juillet au 4 août 2017.

### > Chantier "Essonne Verte, Essonne propre"

Cette opération a été menée le 17 juin 2017.

Tous les participants étaient invités à se rendre sur les routes et chemins de la commune pour ramasser les débris jetés volontairement ou involontairement. Avec la participation des jeunes du CMJ, de nombreux sacs ont ainsi été remplis puis jetés dans la benne offerte par



le Conseil Départemental, débarrassant nos paysages des immondices qui dégradent notre environnement.

*Nota : Les chantiers du SIREDOM et du SIARCE sont évoqués dans la rubrique "Avec les jeunes - Les jeunes agissent".*

## Loisirs

### > Les mardis du Pigeonnier

Mystère à Chevannes !

Chaque mardi, des silhouettes pressées s'engouffrent dans le Pigeonnier vers 13h30 pour n'en ressortir que vers 18h30.

Que se passe-t-il ? De qui s'agit-il ? Des fomentateurs ? Des tricoteurs d'histoires drôles ? Des personnes louches préparant un mauvais coup ?

Vous n'y êtes pas !



Il s'agit simplement des "passionnés du mardi" qui viennent se rencontrer pour des parties acharnées de Belote et, éventuellement, d'autres jeux...

Venez donc nous rejoindre pour garder le contact, pour rire, chanter et aussi boire à la santé d'un ou d'une qui prend une année supplémentaire, occasion qui s'est présentée 32 fois cette année.

Et puis nous organisons un concours de Belote qui permet d'accueillir des personnes des communes voisines, personnes attirées par l'ambiance, certes, mais aussi par les lots gracieusement offerts par les commerçants voisins et par la municipalité.

Résumons-nous : Rendez-vous les mardis au Pigeonnier, les mains dans les poches. Pas d'inquiétude, le CCAS prend tout en charge et, en cas de canicule, M le Maire met la salle polyvalente à notre disposition. Si vous avez des difficultés de transport, notre animatrice fera tout son possible pour y remédier.

Le concours de Belote de l'automne 2017 a eu lieu le samedi 7 octobre.



Des manifestations tout au long de l'année

## > En mars 2017

### >> Le Voyage Communal

Chaque année au printemps, la municipalité organise



son traditionnel voyage au profit des habitants de la commune.

Situé au cœur du Paris historique, le samedi 11 mars, le Musée de la Magie et des automates a offert aux participants un panorama complet du monde merveilleux des illusionnistes du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Des magiciens ont commenté et guidé notre visite qui s'est achevée par une séance de magie. Un véritable spectacle permanent !

Le midi, un savoureux repas attendait les convives dans un restaurant de la rue Saint Jacques, à quelques pas du Panthéon. Après le déjeuner, retour au pays des illusions entre les mains habiles de « Kamel le magicien ». Un spectacle déroutant dans lequel se mêlent la Grande Illusion, le Close Up, le mentalisme... !

Une fois encore, un beau voyage et une belle journée, dans une ambiance très amicale et conviviale.

### >> Le printemps des contes

Cette année la Communauté de Communes du Val d'Essonne et les bibliothécaires du territoire ont présenté la 10<sup>e</sup> édition du « Printemps des contes ». La commune est heureuse que cette belle collaboration ait permis d'offrir à 120 enfants de Chevannes la possibilité d'écouter de merveilleux contes.

Chez nous, la session 2017 a eu lieu le 26 mars et c'est avec plaisir que les élèves de Chevannes ainsi que des enfants extérieurs à la commune ont partagé ces « contes et 10 années de fêtes ». Les conteurs de l'association « l'Ecoute s'il pleut » ont fait sourire, rêver, rire, tout au long des séances.

## > En juin 2017

### >> La fête communale dans la joie et la chaleur de l'été !

Cette année, il semble que la municipalité ait vu juste en élaborant le programme de la fête communale puisque les stands, les concours et les manèges ont ravi les petits

comme les grands et que vous avez été très nombreux à passer un agréable week-end au cœur de la fête.

Le vendredi 24 juin, la fête débute par les spectacles des écoles, appréciés des familles, dans la salle polyvalente puis sous la halle de la ferme des Seigneurs. Ils sont suivis d'un barbecue très convivial organisé par les parents d'élèves.

Le samedi 25, la traditionnelle kermesse ouvre ses stands à des foules d'enfants dans la cour de l'école de la Plaine. L'après-midi ce sont les associations qui organisent des jeux dans l'espace de la Ferme des Seigneurs, attractions qui s'ajoutent au concours de Belote et aux manèges forains, cocktail de qualité, d'énergie et d'émotion qui vous font vivre un moment

inoubliable ! A la fin de soirée, après un repas animé par un DJ et une délicieuse amazone costumée cracheur de feu, tous les yeux se tournent vers le feu de la Saint Jean, les lampions et le bal populaire.

Dimanche 26, la journée sportive voit, le matin, une trentaine de courageux marcheurs chausser leurs souliers et des équipes de footballeurs s'emparer des ballons, tandis que, devant la mairie, se rassemblent de magnifiques voitures anciennes fort appréciées des amateurs.

L'après-midi s'achève par le concours de pétanque et la recherche de M. le Maire par un chien spécialement dressé par une association pour la récupération des personnes disparues. Les derniers feux de ces trois journées de fête communale illuminent les manèges forains, pour la plus grande joie des petits et des grands.



Les retours sont unanimement enthousiastes et une édition 2018 devrait être lancée. Merci à tous les bénévoles, à toutes les associations et à tous les élus qui ont contribué à faire de ces trois jours une grande réussite.

Vous pouvez retrouver, en images, les temps forts de la fête sur le site internet de la commune.

## > En septembre 2017

### >> Le Forum des associations

Centre de ressources pour la culture, les loisirs, les sports et les échanges, le Forum offre à chacun la possibilité de venir s'informer des nombreuses activités proposées par nos associations. Cette année, des animations ont eu lieu tout au long de l'après-midi du 2 septembre.

### >> Les journées européennes du Patrimoine

Au cours de ces journées européennes du 16 et 17 septembre, les habitants ont pu découvrir exceptionnellement les coulisses de la mairie et ses pièces habituellement fermées au public. Une superbe exposition, dans la salle des mariages, a offert aux regards des visiteurs les toiles et les sculptures d'un artiste Chevannais, Marcel Bord. Ces journées se sont achevées par un concert de vieilles à roue servies par des musiciens en costume du moyen âge dans l'église Saint Symphorien.

Dans sa volonté de permettre aux nouveaux arrivants de bien s'intégrer sur notre commune, la municipalité a organisé une rencontre d'échanges avec M. le maire et les élus pendant les journées du Patrimoine. Cette rencontre ouverte, autour d'un apéritif convivial, a permis aux uns et aux autres de faire connaissance et de se rendre compte de la richesse de notre commune et de ses alentours.

## > En octobre 2017

### >> La semaine Bleue

Pendant la semaine bleue, afin d'ouvrir une parenthèse automnale, joyeuse et pleine de bonne humeur, la section "culture" de la municipalité s'est investie pour offrir aux Chevannais une pièce de théâtre le dimanche 8 octobre à 15h00 avec la Compagnie 'Les 9 à la coque'.



## > En décembre 2017

### >> Du nouveau pour Noël

Cette année, une première « bourse aux jouets, livres, jeux vidéo et décorations de Noël » sera organisée, avec la participation du CMJ, en parallèle au marché de Noël qui se déroulera le samedi 16 décembre 2017 dans la salle polyvalente.

Au sein du marché de Noël, un stand municipal verra le jour avec la vente de nouvelles cartes postales de la commune, de grandes tasses (Mugs) ainsi que des sets de table illustrés de photos mettant en valeur des monuments caractéristiques du bourg de Chevannes au fil du temps.

A cette occasion il sera possible de se procurer des sapins et des huîtres à prix coûtants suite aux contacts établis directement par la municipalité avec des producteurs.

Les sapins comme les huîtres seront vendus en précommande UNIQUEMENT.

Les sapins proviennent directement d'une pépinière de l'Aude, les huîtres sont élevées par un ostréiculteur de Châtellaillon (Charente Maritime) qui les acheminera sitôt cueillies.

Dans tous les cas le lieu de livraison est Chevannes  
Vous pouvez passer vos commandes en Mairie.

## > En septembre 2018

### >> Commémoration

Chevannes suspend le temps ! Chevannes en 1918 ! Afin de réaliser et de concrétiser le lien entre l'histoire et la mémoire, entre les échelles locale, nationale et mondiale, l'instant d'une journée (a priori à l'occasion de la journée du patrimoine, en septembre) Chevannes vivra 100 ans en arrière et fêtera la fin de la Grande Guerre.

Pour tous les Chevannais qui désireraient participer à ce moment de joie, une première réunion préparatoire est prévue afin de définir les grandes lignes de l'événement (Date et lieu encore à définir). Il faudrait faire un état des lieux des idées et savoir, dès à présent, qui souhaite s'investir dans cette manifestation, en termes de conception, d'organisation, de participation. L'objectif est que les habitants soient acteurs de l'événement.

Pour recréer l'ambiance de 1918, les organisateurs ont imaginé que toute la commune pourrait participer à cette reconstitution en revêtant des costumes d'époque. Reconstitution historique, théâtre, danse et musique, chants, expositions, conférences, vieux métiers, promenade dans les rues en costume, reconstitution d'une classe de filles et d'une classe de garçons, repas sur place dans une ambiance costumée feront le succès de cette manifestation. Il faut que ce soit un événement retentissant pour la commune.

Désireuse d'illustrer le devoir de mémoire, lors des journées du Patrimoine 2018, Chevannes revivra 1918 pour commémorer la fin de la Grande Guerre.



## > Notre histoire : Le coq de Saint Symphorien m'a raconté

Bonjour, amis des ruelles et des plaines de notre village dont s'estompent petit à petit la mémoire du vieux temps. Dur à la tâche, certes, mais souvent cocasse, c'est sur ce petit univers que je veille depuis quelques huit cents ans et dont je vous relate, de temps à autre, quelques bribes.

Les souvenirs que je vais vous conter, je les tiens d'un Ancien de chez nous que j'ai vu longtemps travailler dur dans les fermes avant de partir, lui aussi, gagner son pain un peu plus loin, à la ville. C'était au temps d'avant-guerre et d'après la Libération où Chevannes comptait sept fermes : six au cœur du village et une en dehors. Leurs propriétaires ou fermiers s'appelaient alors Chartier, Toufflet, Trouvé, Declippel, Mazure, Legendre et Barri. Toutes ces exploitations possédaient des vaches ou des moutons, mais surtout des bœufs et des chevaux pour tracter les lourds charrois, les charrues, les semoirs et autres lieuses.



Face à l'église, à l'angle de la rue Guibout et de celle des écoles, retentissait dès la pointe du jour, le tintement clair sur l'enclume des marteaux de Gaston et de son fils Noé, forgerons et maréchaux-ferrants. Les énormes Picards, Boulonnais, Percherons ou Ardennais tendaient docilement la jambe à l'homme de l'art qui les ferrait sur son tablier de cuir tandis que leur charretier leur parlait à l'oreille afin de les rassurer. Mais pour les bœufs, il n'en était pas de même. Rétifs, surtout lorsque c'était leur première fois, ils ne se laissaient pas faire aisément. Il fallait alors les installer dans un « travail », sorte de cadre en bois qui permettait de les attacher par le cou, de les soulever à l'aide d'un filet passé sous le ventre, ce qui offrait la possibilité, une fois soulagés de leur poids, de lier leurs pattes l'une après l'autre dans une sorte de gouttière pour pouvoir les ferrer. Très polyvalents, ces maîtres de la forge façonnaient également les socs et les outils. Ils étaient, avec le charron qui fabriquait les roues de bois cerclées de fer, les ancêtres de nos garagistes.

En ce temps-là, tous les revenus provenaient de la terre. Trois fois par semaine, les agriculteurs « montaient » à Paris pour y vendre la paille, le foin et l'avoine nécessaires aux innombrables chevaux de la capitale. Car avant la guerre, les voitures à chevaux y pullulaient encore, au point d'y créer de véritables embouteillages. Et tout ce joli monde mangeait beaucoup et produisait un crottin fort apprécié des éleveurs de champignons et des jardiniers alentours qui fournissaient la grande ville en légumes frais. Au retour, les Chevannais rapportaient les « gadoues », déchets végétaux des poubelles parisiennes qui seraient répandus dans les champs. Et, ô surprise, les gamins intrigués par un fruit qu'ils connaissaient à peine, découvraient de-ci-delà ... des peaux d'oranges !

# CCAS

## > Le CCAS vous informe

- Du nouveau à Chevannes  
Pour les retraités de plus de 60 ans, "atelier équilibre" gratuit!! 12 séances d'une heure environ, dispensée par une professionnelle le vendredi de 14h à 15h  
Pour plus d'informations, venez le mardi au Pigeonnier, à partir de la 3<sup>e</sup> semaine de janvier 2018.
- De nouveaux services dispensés par la CCVE  
En plus du Mobival, de l'accès libre à 2 ordinateurs, de la mission locale pour l'emploi des 16-25 ans ; de l'écrivain public ; du service juridique, de l'antenne CAE, CPAM, CRAMIF, voilà que LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC de Ballancourt propose une MUTUELLE SANTE, une CONSULTATION MEDICALE PREVENTION gratuite et un accompagnement au BUDGET  
Pour tout renseignement complémentaire et prise de rendez-vous, appelez le 01 64 93 21 20 (CCVE)

## Vie Civile

### > Point d'apports volontaires (PAV)



Le SIREDOM a réalisé la mise à disposition de 2 x 3 PAV supplémentaires à proximité des ateliers municipaux et au bout de la rue de la Libération. Toutes les mesures seront prises\* pour les personnes qui ne respecteraient pas l'espace dévolu aux PAV et les sanctions seront lourdes et conformes à la loi.

\* Surveillance vidéo – Informations sur les actes délictueux

### > Déchetterie mobile

Dans le cadre de sa politique d'apport volontaire, le SIREDOM a déployé à compter du 1er septembre 2017, deux déchetteries mobiles. Cette nouvelle offre (gratuite\*) de service vient compléter les équipements d'apport volontaire implantés sur les 140 communes adhérentes au SIREDOM. Par l'intermédiaire des mairies, il sera possible de réserver la déchetterie mobile, son déploiement ainsi que l'accueil et la sensibilisation du public au tri des déchets apportés. Nous avons la chance d'avoir à proximité la déchetterie de Ballancourt, accessible à la plupart d'entre nous, aussi conviendrait-il de laisser cette offre de déchetterie mobile à l'attention de nos aînés qui ne peuvent se rendre à Ballancourt.

\*Seul le traitement des déchets est à la charge des collectivités adhérentes.

> avec les jeunes

## Scolaire et périscolaire

### > Rythmes scolaires – Consensus pour l'école

Les gouvernements se suivent et ne se ressemblent pas. Depuis 3 ans, les enfants allaient à l'école tous les matins pour les apprentissages fondamentaux (lecture-écriture-mathématiques), l'objectif étant de remonter notre classement européen (avant dernier !). L'idée de départ était bonne et respectait les connaissances médicales en chronobiologie, connues depuis plus de 50 ans :

- l'apprentissage est maximal le matin
- la mémorisation se fait pendant le sommeil, et d'autant mieux que celui-ci est régulier aux mêmes heures
- le repas doit être pris 2 heures avant le coucher.

Tous les parents peuvent constater l'humeur de leur enfant le lendemain d'une mauvaise nuit !

Mais avait-on mis les moyens pour y parvenir, en nombre d'enseignants, en structures sportives, en intervenants spécialisés, en adéquation avec les programmes scolaires ?

La commune de Chevannes, pour sa part, avait organisé un accueil périscolaire le soir et le mercredi après-midi, en l'espace de 5 mois après les dernières élections municipales, en 2014.

En 2017 le nouveau ministre a modifié la loi, laissant à chaque commune le choix de son rythme scolaire hebdomadaire. Cette fois, nous n'avions que 2 mois pour tout réorganiser (juillet-août qui plus est !). Le décret d'application a été publié par le gouvernement le 28 juin 2017, nous avons alors lancé un premier sondage auprès des parents des 176 enfants de l'école de Chevannes. Nous avons recueilli 73 réponses, 49 préféraient le retour à la semaine de 4 jours.

Le décret du 28 juin précise certaines règles d'organisation de la semaine à 4 jours : le temps scolaire doit s'organiser sur 8 demi-journées par semaine (24h de cours), un maximum de 6h de cours par jour et une demi-journée n'excédant pas 3h30.

Il en définit aussi les conditions de mise en application. Il faut réunir :

- La volonté de la municipalité
- L'accord du conseil d'école
- L'accord final du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

Dès septembre, nous avons mis en place une réunion tripartite : Parents d'élèves, enseignants et membres de la municipalité pour tenir compte des impératifs de chacun et prendre la décision définitive: soit une semaine de 4 jours, soit une semaine de 4 jours et demi!

Chacun s'est exprimé et a argumenté sa réponse. Après le vote, le retour de la semaine de 4 jours a été adopté à une large majorité.

M<sup>r</sup> le Maire mettra à l'ordre du jour les rythmes scolaires au prochain CM afin de valider la décision de la réunion tripartite et de l'envoyer au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) pour approbation finale.

#### Zone C - Vacances année scolaire 2017 – 2018.

Vacances de la Toussaint 2017	Samedi 21 octobre 2017 → Lundi 6 novembre 2017
Vacances de Noël 2017	Samedi 23 décembre 2017 → Lundi 8 janvier 2018
Vacances de février 2018	Samedi 17 février 2018 → Lundi 5 mars 2018
Vacances de printemps 2018	Samedi 14 avril 2018 → Lundi 30 avril 2018
Ascension 2018	Pas de pont prévu officiellement en 2018
Vacances d'été 2018	Fin des cours samedi 7 juillet 2018

### > Rentrée sereine à la maternelle de "La Plaine"



L'école de la Plaine accueille 53 petits Chevannais pour cette nouvelle année scolaire 2017 – 2018.

- 27 élèves de petites et moyennes sections dans une classe
- 26 élèves de petites et grandes sections dans la seconde

Chacune de ces classes reçoit le support d'une ATSEM.



La rentrée a été sereine et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants ainsi qu'une très bonne année scolaire à tous.

## > En fin d'année, l'école du Centre présente une pièce de théâtre.

Le 28 juin 2017, plus de 200 spectateurs ont assisté, ravis, dans la salle polyvalente, aux exploits de Thésée et de Jason. Ils étaient accueillis par une magnifique mosaïque inspirée du palais de Minos et réalisée par les élèves avec les conseils d'un parent. Cette mosaïque permettait de dissimuler les coulisses.

Petits et grands ont adoré les combats à l'épée, la chute spectaculaire des cartons, symbole du labyrinthe qui cachait le minotaure avec sa superbe tête de taureau, les disputes entre Zeus et Héra sous l'œil du paon si coloré ! N'oublions pas les déguisements - inoubliable Héra sur les épaules de Jason - les colonnes, bateaux, figures de proue, taureau, squelettes et autres harpies, réalisées avec brio par les enfants des NAP.

De jolis textes écrits à partir des livres de N. Hawthorne par les élèves de CM1 CM2, assistés par les animatrices du projet, la projection d'images et une remarquable bande-son ont ajouté au plaisir de cette soirée.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet pédagogique et rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau spectacle bien différent ! Retenez dès à présent votre soirée du 28 juin 2018.

Cette période d'apprentissage leur a permis, encadrés par deux professionnels de terrain, de manier les outils de jardinage, de travailler en équipe et de respecter les consignes de nos agents communaux.

Une bonne ambiance a régné en permanence dans ces groupes de jeunes citoyens. Le SIREDOM et le SIARCE leur ont remis un diplôme et 230 € en bons d'achats. Ils ont pu également conserver leur vêtement de travail.

Grâce à cette expérience, ces jeunes pourront postuler à un job d'été l'année prochaine.

De nouveaux chantiers jeunes citoyens auront lieu au cours de l'année prochaine. N'hésitez pas à y participer en vous inscrivant dès à présent à l'accueil de la mairie. Un grand MERCI à chacun et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures humaines, dans le respect de notre environnement.

## > Chantier BRISFER : Du 24 au 28 juillet 2017

Encadrés par 2 animateurs du SIREDOM, 7 Chevannais et 1 Saint-Chéronnaise ont montré leur enthousiasme et leur motivation au défi exposé : Réhabilitation du Parc de la Ferme des Seigneurs.

Un défi relevé par tous et pour tous !



Merci à : Emma, Eloïse, Pascal (animateur SIREDOM), Julina, Lucie, Manon, Jennyfer (animatrice SIREDOM), Lucas, Jordan, Dylan. Vous pouvez être fiers de vous !

## > Chantier SIARCE : Du 31 juillet au 04 août 2017

Encadrés par 1 animateur du SIARCE, 5 Chevannais, 1 Saint-Chéronnaise et 2 Corbeil-Essonnois ont donné leur temps, leur énergie et leur persévérance pour donner "un coup de propre" remarquable aux abords du stade de notre village.

Merci à : Lucas, Léa, Jordan, Julina, Emma, Alyssia, Salim, Abdoulaye Mackan (animateur SIARCE). Vous pouvez être fiers de vous !

Merci au président du SIREDOM et du SIARCE pour cette belle initiative au bénéfice des jeunes Essoniens.



## Les jeunes agissent

### > Les chantiers jeunes citoyens - SIREDOM et SIARCE

Nos jeunes Chevannais ont de nouveau participé cette année, pendant la dernière semaine de juillet et la première semaine du mois d'août, aux chantiers jeunes citoyens.

La première semaine était organisée par le SIREDOM et la seconde par le SIARCE.

Ces jeunes ont consacré une partie de leurs vacances à débroussailler le parc de la mairie et à nettoyer le stade.

Ils ont accepté de s'investir pour l'environnement de notre commune. Cette dernière tient à les en remercier.



## Accueil (ACM) Centre de loisirs

**C'est encore un été très dynamique qui vient de se passer au sein des accueils de loisirs de CHEVANNES !**

- Dès le début, les enfants ont pu profiter des attractions du parc de « LA MER DE SABLE » : jeux d'eau, descente de la rivière Cheyenne, promenade en bateau, spectacle de l'attaque du train avec les cow-boys et les indiens à plein galop, etc. Eclats de rire et bonne humeur garantis !

Puis tout au long des deux mois, les équipes se sont investies afin de proposer des activités attrayantes et enrichissantes, autour du thème retenu.

- En juillet, les élèves de maternelle ont embarqué pour des pays imaginaires et ceux de l'école élémentaire ont découvert les océans, quant aux ados, ils ont planté leurs tentes dans l'enceinte de l'école maternelle une semaine durant.
- Shopping à CARRE SENART, feux d'artifice, jeux dans le maïs, piscine, randonnée découverte ont ponctué ces temps d'activités.
- En août, les enfants ont pu aiguïser leurs sens à travers les nombreuses animations proposées (courses d'orientation, escalade, randonnées nature, etc...) et ont conclu les vacances par un barbecue réunissant l'ensemble des accueils de loisirs.



Nous avons été ravis d'accueillir vos enfants, pendant cette période estivale !



> informations générales

## Aménagement du territoire

### > La Desserte du Val d'Essonne

La CCVE et le Département de l'Essonne ont mené un travail en trois phases sur le devenir de la RD 191 et la possibilité de réalisation d'un nouvel axe structurant, en déviation de l'actuelle route départementale. Ce projet de voirie permet de dévier la route départementale 191 et de desservir le Sud Essonne depuis l'autoroute A6.

Une première tranche de cette desserte a été réalisée sur le territoire d'Ormoiy et du Coudray-Montceaux et au droit des entrées sorties de l'A6, desservant ainsi la nouvelle zone logistique des Haies Blanches, sans obérer la circulation sur la RD 191.

La Communauté de Communes s'est entendue avec le Département (accord du 4 novembre 2013) pour une deuxième phase de réalisation permettant d'accéder à la ZAC Montvrain II

Il reste maintenant, la troisième tranche de travaux : Le principe de cette tranche de travaux consiste, à partir de la ferme photovoltaïque de Ballancourt, d'utiliser une départementale existante, puis bifurquer sur une route à créer à deux voies juste à l'entrée de Chevannes sur des terres agricoles, franchir l'aqueduc entre Chevannes et Mennecy en coupant le terrain de l'ESAT en deux et rejoindre la ZAC des Haies Blanches à travers la plaine.

Tout cela n'est peut-être qu'un schéma de principe, mais la municipalité souhaite dès aujourd'hui proposer un autre tracé afin que la commune de Chevannes ne subisse pas, même dans quelques années, les nuisances des voitures et des camions, la pollution d'une route à grand passage et un pont au-dessus de l'ESAT supprimant par là-même les projets de cette association pour handicapés. Alors n'oubliez pas, n'hésitez pas à nous proposer les orientations que vous souhaitez pour notre territoire, et c'est à nous de les défendre.

### > Transport de déchets inertes

Nous vous rappelons l'information que nous vous avons transmise par le biais de l'ECHO Clin d'œil n°25 en mai 2017, relative aux transports de "terres d'excavation" du Grand Paris. Ces terres seront déposées sur plusieurs hectares auprès de la déchetterie de Ballancourt (2,4 millions de m3 jusqu'en 2024).

La SEMARDEL de Vert-le-Grand nous a confirmé que ces déchets inertes ont bien reçu toutes les autorisations nécessaires et que leur traçabilité est assurée. Une visite sur le site a permis de vérifier les dispositions rigoureuses mises en place par la SEMARDEL.

Il s'ensuit que des dizaines de milliers de camions vont traverser Chevannes en empruntant la rue Saint Martin avec toutes les nuisances associées (vibrations, bruits, pollutions...) pour les riverains. M le Maire a inscrit sur le registre d'enquête publique ses réticences et son

inquiétude quant à la sécurité routière.

Il a aussi attiré l'attention des autorités sur la dégradation de la chaussée dans notre village et sur la RD 74 allant d'Auvernaux à Ballancourt. Il appartiendra au Département de surveiller l'usure de la route et de maintenir cette voie de circulation importante dans un état satisfaisant. Soyons tous vigilants sur cet aspect préoccupant de l'évolution de la circulation dans notre village.



## Vie courante

### > Médiathèque

Les bibliothécaires vous accueillent et vous conseillent les mardis, mercredis et samedis matins.

Les livres sont remplacés régulièrement grâce au prêt de la Bibliothèque Départementale, un équipement au service des médiathèques Essonniennes. Cet été 600 exemplaires ont été renouvelés.



### > Du nouveau pour vos cartes d'identité

Déjà testée depuis la fin 2016, la carte d'identité biométrique est généralisée partout en France depuis le 28 mars 2017.

Cependant, seules les mairies disposant d'un système adéquat de recueil des empreintes digitales, peuvent délivrer le document. La mairie de Chevannes n'est pas équipée d'un tel dispositif. Vous pouvez demander votre CI biométrique dans les mairies voisines de Ballancourt, La Ferté Allais, Mennecy. (Liste disponible sur internet).

## État civil

### > Ils sont arrivés parmi nous

- |                                   |                       |
|-----------------------------------|-----------------------|
| • Naomie, Louise PERRET PLUMEL    | le 28 février 2017    |
| • Eulaly, Nadège, Delphine JARRY  | le 16 mai 2017        |
| • Lysa, Jocelyne, Francine COCHET | le 07 juin 2017       |
| • Björn, Marc Michel LEMIEUX      | le 1er septembre 2017 |
| • Maël, Valentin, Nathan JANVIER  | le 06 septembre 2017  |

### > Ils se sont dit oui

- |                                     |                     |
|-------------------------------------|---------------------|
| • Arnaud JOFFROY et Sabrina MILLES  | le 1er juillet 2017 |
| • Jean-Noël ROUX et Guylaine MENARD | le 15 juillet 2017  |

### > Ils nous ont quittés

- |  |                      |
|--|----------------------|
| • Monsieur Jacques SOULAGE             | le 10 juin 2017      |
| • Monsieur Samson ARTHUR               | le 22 juin 2017      |
| • Madame Jeannine TOUSSAINT née MIEL   | le 11 juillet 2017   |
| • Madame Flora SOULAGE née TEYSSANDIER | le 14 septembre 2017 |

> à vos agendas

<b>Octobre</b> 2017	
Samedi 28	• Halloween / Parade dans les rues de Chevannes
<b>Novembre</b> 2017	
Samedi 11	• 16h00 / Cérémonie officielle - au monument aux morts
Samedi 18	• 11h00 / Le beaujolais nouveau est arrivé
Dimanche 19	• 9h30 / Marche Chevannaise
Samedi 25	• 16h30 / Inauguration des ateliers Municipaux • 20h30 / Soirée cabaret « Pierre Perret » par l'association CPE
<b>Décembre</b> 2017	
Samedi 9	• 12h00 / repas des anciens
Samedi 16	• 10h00 / 17H30 Marché de Noël & Bourse aux jouets, aux livres, aux jeux vidéo et aux décorations de Noël - salle polyvalente • 17h30 / Tournée du père Noël sur son traineau illuminé, lampions et friandises offerts à tous les enfants - CPE
Samedi 31	• Réveillon du jour de l'an par l'association JTT
<b>Janvier</b> 2018	
Samedi 20	• 18h30 / Vœux du Maire
Samedi 27	• 20h30 / Gospel organisé par le Foyer Rural
Dimanche 28	• 14h30 / Galette des rois pour les plus de 60 ans
<b>Février</b> 2018	
Samedi 10	• Loto / JTT
<b>Mars</b> 2018	
Samedi 10	• Loto du Tennis / Association CTC
Samedi 17	• 8ème Salon des Artisans du Gâtinais et des Vignerons Indépendants / CPE
Samedi 24	• L'api thérapie par l'association l'Abeille et ses secrets





**LE CONSEIL MUNICIPAL  
&  
LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES  
DE CHEVANNES**

vous convient

**A LA CÉRÉMONIE DE  
COMMÉMORATION DU  
11 novembre 2017**

16h00 au monument aux morts

Avec la participation de musiciens  
La Marseillaise sera chantée par les enfants des écoles

La cérémonie sera suivie  
d'un vin d'honneur  
dans la salle polyvalente

Hommage et mémoire

**Samedi 16 décembre**

**9h 30 à 17h 30**

Salle polyvalente

**CHEVANNES**



Pour les exposants - 5€ la table

Inscription à la mairie  
Dossier d'inscription sur le site  
Dans la limite des places disponibles  
Contact 06 82 87 09 35



Organisé par la municipalité et le CMJ




**Rassemblement de Véhicules Anciens**



Rassemblement mensuel  
le deuxième dimanche de 10h à 13h  
Contact: 06 43 04 34 01



Parking de la Mairie, 2 Rue du Parc, 91750 Chevannes (Essonne)

**Chevannes**



**Marché Noël**

**SAMEDI 16  
DÉCEMBRE 2017  
DE 9H30 À 17H30**

40 exposants  
produits régionaux  
bonnes affaires...

**& Bourse**

aux jouets, aux jeux vidéo, aux livres  
et aux décorations de Noël

Avec le père Noël



**L'ÉCHO**  
ÉDITION D'AUTOMNE  
*Chevannais*

Directeur de la publication: **Jacques Joffroy - Maire**  
Responsable du pôle communication: **Georges Vallet - 1er adjoint**  
Crédit photos : **Mme Amiot, Mr Cadet, Mme Picco, Mr Joffroy, Le Républicain**  
Reproduction: **Imprimerie La Familiale - Étampes - lafamiliale@wanadoo.fr**

Mairie de Chevannes, 2 rue du parc, 91750 CHEVANNES  
0164997004/www.chevannes.fr